

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 03 novembre 2025

LE CHIFFRE A RETENIR

+41,5%

La hausse sur un an de la valeur des
investissements déclarés en Tunisie à fin
septembre 2025

Tunisie

26^{ème} édition des rencontres franco-tunisiennes des céréales

Les 26^{èmes} « Rencontres franco-tunisiennes des céréales » se sont tenues le 4 novembre 2025 à Tunis. Organisé par l'interprofession française Intercéréales, l'événement a réuni une centaine d'acteurs clés du secteur céréalier tunisien parmi lesquels des importateurs, des meuniers ou encore l'Office tunisien des Céréales représenté par sa PDG, M. Salwa Ben Hadid Zouari.

Le président d'Intercéréales, M. Philippe Heusèle, a indiqué que la campagne 2025/2026 céréalière française avait été très satisfaisante, tant quantitativement avec 33 Mt de blé tendre et 12 Mt d'orge, que qualitativement. La filière céréalière française confirme ainsi sa vocation exportatrice puisque sur la campagne 2025/2026, 9 Mt de blé tendre et 3,5 Mt d'orge devraient être exportées hors Union européenne, notamment vers les marchés méditerranéens. Cette ambition s'appuie sur la compétitivité du réseau logistique français (portuaire, ferroviaire et routier) ainsi que sur les progrès réalisés dans l'amélioration génétique des variétés de céréales pour mieux s'adapter au changement climatique.

Également présent, M. Manuel Bufala, ministre-conseiller à l'ambassade de France, s'est félicité du retour de l'origine France sur le marché tunisien, avec des livraisons déjà programmées de 125 000 t de blé tendre et 100 000 t d'orge depuis le début de la campagne, volumes susceptibles de doubler d'ici à son terme.

La rencontre s'est conclue par le renouvellement du protocole de coopération technique entre Intercéréales, FranceAgriMer et l'Office tunisien des céréales. Selon M. Salwa Ben Hadid Zouari, cet accord « marque une nouvelle étape dans une coopération institutionnelle fructueuse entre les filières, engagée depuis plus de vingt ans ».



Signature pour le renouvellement du protocole de coopération technique entre Intercéréales, FranceAgriMer et l'Office tunisien des céréales.

Hausse de 41,5% sur un an de la valeur des investissements déclarés sur les neuf premiers mois de l'année

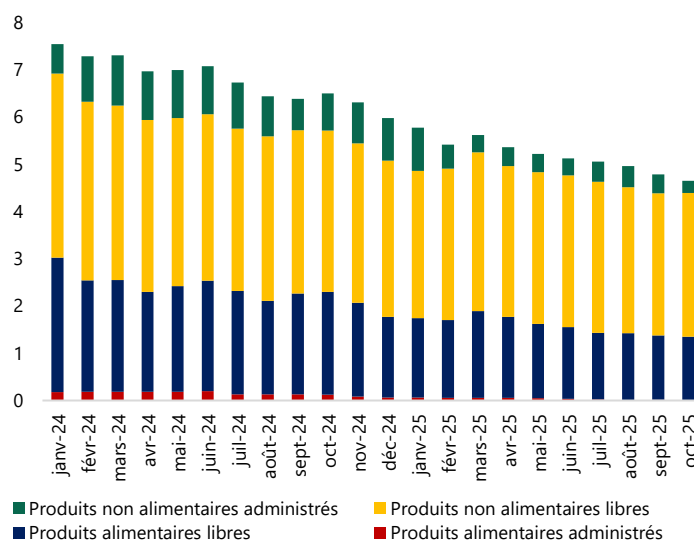
Selon un [rapport](#) publié le 4 novembre 2025 par l'Instance tunisienne de l'investissement (TIA), les investissements déclarés (d'acteurs publics, privés, locaux et étrangers) auprès de la TIA ont atteint près de 6 Mds TND (1,7 Md EUR) sur les neuf premiers mois de l'année 2025, en progression de 41,5% par rapport à la même période en 2024. Cette évolution s'explique notamment par la déclaration en septembre 2025 de trois projets dans le secteur des énergies renouvelables pour un total de 1,1 Md TND (320 M EUR). Ces déclarations, qui correspondent à des intentions d'investissement, portent principalement sur des projets de création (77%) et pourraient, si elles se concrétisaient, générer plus de 74 000 emplois. L'industrie et les énergies renouvelables ont attiré respectivement 30% et 28% des intentions d'investissements, suivis des services (17%), de l'agriculture (15%) et du tourisme (10%). S'agissant de la structure actionnariale, 55% des investissements déclarés sont d'origine tunisienne, contre 45% associant des capitaux étrangers.

Léger repli de l'inflation en octobre pour s'établir à +4,9% en g.a.

Selon les dernières données [publiées](#) par l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'inflation a ralenti à +4,9% en glissement annuel (g.a.) en octobre (après +5% en g.a. en septembre). Toutefois, en glissement mensuel (g.m.), les prix ont progressé de +0,7%, portés principalement par la hausse des articles d'habillements et chaussures (+6,4%) suite à la fin des soldes d'été (du 7 août au 30 septembre). En revanche les prix des produits alimentaires et du logement et énergie ont évolué plus modérément (+0,1% et +0,2% respectivement). En glissement annuel, le ralentissement de l'inflation reflète surtout la décélération des prix des restaurants et hôtels (+7,5% en g.a. en octobre, après +10,1% en septembre) alors que l'inflation alimentaire (qui représente près d'un quart

de l'indice) demeure globalement stable (+5,6% en g.a.), la forte hausse des légumes frais (+21,4% en g.a.) et des viandes d'agneau et de mouton (+18,8% en g.a.) compensant largement le recul des prix des huiles alimentaires (-22,2% en g.a.). Dans l'ensemble, l'inflation reste contenue grâce au maintien des prix encadrés, qui représentent plus de 25% du panier de consommation. Ces derniers ont ralenti à +1,1% en g.a. en octobre (contre +1,6% en septembre).

Evolution de la contribution à l'inflation en g.a. par type de régime (libre vs administré).



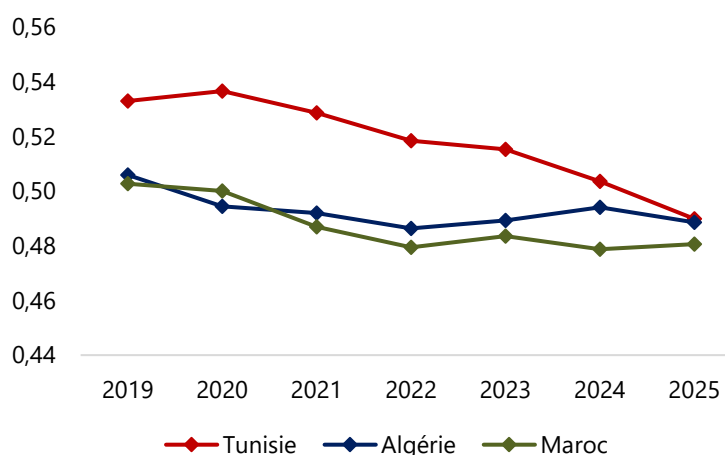
Source : INS.

La Tunisie recule à la 85^{ème} place en matière d'Etat de droit

L'ONG World Justice Project (WJP) a publié, le 28 octobre 2025, [l'édition 2025](#) de l'Indice de l'Etat de droit, qui classe 143 pays selon le respect du droit par les pouvoirs publics et la transparence de leurs institutions. Basé sur huit dimensions (capacité de contrôle des pouvoirs gouvernementaux ; absence de corruption ; ordre et sécurité ; droits fondamentaux ; transparence publique ; application de la réglementation ; justice civile ; et justice pénale) l'indice attribue à chaque pays un score compris entre 0 (absence d'Etat de droit) et 1 (Etat de droit pleinement effectif). Avec un score de 0,49, la Tunisie se classe au 85^{ème} rang mondial en 2025, enregistrant un recul de 8 places par rapport à 2024, soit la plus mauvaise performance enregistrée au niveau mondial, et de 24 places par rapport à 2019. Sur le continent africain, la Tunisie occupe la 9^{ème}

place d'un classement dominé par le Rwanda (39^{ème} au niveau mondial), la Namibie (45^{ème} rang mondial) et Maurice (47^{ème} place mondiale). En Afrique du Nord, la Tunisie demeure le pays avec le score le plus élevé, devant l'Algérie (88^{ème} rang mondial ; -3 places par rapport à 2024), le Maroc (91^{ème} ; +2 places), la Mauritanie (133^{ème} ; 0) et l'Égypte (135^{ème} ; +1 place). Selon le WJP, la [Tunisie](#) obtient ses plus faibles résultats dans les domaines de la justice pénale (score de 0,40), en raison d'un système correctionnel jugé inefficace, et de la transparence publique (0,44), en lien avec une gestion opaque et la rareté des publications officielles sur les lois et les données statistiques. À l'inverse, le pays enregistre un score relativement élevé en matière d'ordre et de sécurité (0,70), reflétant une situation intérieure globalement stable et l'absence de conflits internes.

Evolution de l'indice de l'Etat de droit sur la période 2019-2025.



Source : WJP.

Signature d'un MoU entre le VP de l'Agence chinoise de coopération internationale et le ministre de la Jeunesse et des Sports pour la réfection du stade olympique El Menzah

Le 31 octobre 2025, le vice-président de l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (CIDAC), M. Liu Junfeng, en visite en Tunisie, et le ministre tunisien de la Jeunesse et des Sports, M. Sadok Mourali, ont [signé un mémorandum d'entente](#) (MoU) relatif à la reconstruction du Stade olympique d'El Menzah. Les deux parties ont convenu de

renforcer leurs échanges et leur coordination afin de permettre le lancement effectif des travaux en 2026. Dans la foulée, le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est entretenu à ce sujet avec le Président Kaïs Saïed qui a marqué sa satisfaction.

Annonce, par le ministre de la Santé, d'un financement aux fins de régler la dette des hôpitaux envers la PCT

Le 4 novembre 2025, le ministre de la Santé, M. Mustapha Ferjani, a [annoncé devant le Parlement](#) l'octroi d'un financement exceptionnel de 290 M TND (85 M EUR) inscrit au budget de son ministère pour l'année 2026. Cette enveloppe vise à renforcer les budgets des hôpitaux régionaux et des établissements publics de santé afin de leur permettre de régler leurs dettes envers la Pharmacie centrale de Tunisie (PCT) et de garantir la continuité de l'approvisionnement en médicaments.

Cette annonce intervient alors que le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens de Tunisie (CNOPT) avait révélé, fin août 2025, des perturbations dans l'approvisionnement de plusieurs traitements importés. Selon le CNOPT, ces pénuries seraient dues notamment aux difficultés financières de la PCT qui a le monopole des importations de médicaments dans le pays. Selon le CNOPT, la PCT ferait face à une crise de liquidités compte tenu des délais de recouvrement de ses créances auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

Publication par Tunisair de chiffres liés à son activité au 30 septembre 2025

Le Conseil du marché financier a repris les [chiffres de l'activité](#) de Tunisair au 30 septembre 2025, pour les premiers 9 mois de l'année. A noter que ces chiffres ne sont pas audités, les derniers états financiers conformes en date couvrent l'exercice clos au 31/12/2021.

La compagnie aurait enregistré une activité en léger recul sur le plan du trafic mais en amélioration sur le plan de l'efficacité opérationnelle. Le nombre de passagers

transportés aurait diminué de 5,1 % sur neuf mois, atteignant 1,88 M contre 1,98 M sur la même période en 2024, en raison des perturbations du programme de maintenance ayant réduit la disponibilité des avions. Au total, le chiffre d'affaires sur les 9 premiers mois de l'année 2025 s'établirait à 1,28 Mds TND (contre 1,27 sur la même période en 2024) et se ventilerait entre l'activité régulière (1,23 Mds) l'activité charter et pèlerinage (22 M TND) et l'activité fret et poste (29 M TND). L'endettement s'élèverait à 606 M TND, soit une baisse de de c. 45 M TND par rapport au 31/12/2024.

Sur le plan opérationnel, la compagnie aurait accru l'utilisation de sa flotte à 9,6 heures par avion et par jour contre 8,7 sur la même période en 2024, et aurait amélioré son taux de remplissage à 75,4 % (+3,2 points). La ponctualité (retard de moins de 15 min au départ) aurait chuté à 37 % contre 48 % en 2024. Les efforts de maîtrise des coûts se seraient matérialisés grâce à une baisse de 22,6 % des dépenses de carburant, due à la combinaison d'une moindre consommation, d'une baisse du prix du baril et d'un effet de change favorable. Quoique les effectifs eussent reculé de 11,4 % à 2 641 employés (du fait de départs à la retraite selon Tunisair), les charges de personnels seraient en augmentation à 161 M TND contre 158 M TND sur la même période l'an passé.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	59	60,4
Croissance du PIB réel, en %	1,6	2,5	2,1
Taux d'investissement, en % du PIB	-	-	-
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	5,9	6,1
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,3	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	27,9	27,5	27,4
Dépenses publiques, en % du PIB	33,8	32,9	32,6
Dettes publiques, en % du PIB	83,3	80,6	82,6
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-3,1	-3,3
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,7	7,9
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	B-/CAA1 stable	-

Source : WEO octobre 2025 (FMI).

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T2 2025	+3,2%	+1,6 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T2 2025	15,3%	-0,4 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Sept 2025	5,0%	-0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 31/10/2025	7 001 M TND	+7,7% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 31/10/2025	7 309 M TND	+7,5% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 06/11/2025	106 jours	-5jours
USD/TND	Au 05/11/2025	2,96	-4,21%
EUR/TND	Au 05/11/2025	3,40	+1,19%

Sources : INS, BCT.

Libye

Conférence sur l'investissement bancaire en Libye

Le 4 novembre 2025 s'est tenue à Tripoli la [conférence](#) sur « l'investissement bancaire et son rôle dans la promotion du développement économique ». L'événement a réuni plusieurs responsables libyens et acteurs économiques, dont le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL), M. Naji Issa, le Premier ministre du Gouvernement d'unité nationale (GUN), M. Abdulhamid Dbeibah, ainsi que le président du Haut Conseil d'État (HCE), M. Mohamed Takala. Des représentants d'entreprises internationales, d'universités et d'institutions financières étaient également présents. Cette rencontre visait à dresser un état des lieux de la conjoncture macroéconomique et du système bancaire libyen, à analyser la contribution de ce dernier à la croissance nationale et à identifier les leviers susceptibles de renforcer son rôle dans le financement de l'économie.

Dans son intervention, le gouverneur de la BCL a rappelé que le secteur bancaire constituait un pilier essentiel du système financier, tout en soulignant que sa contribution à l'activité économique demeurait limitée. Il a notamment mis en avant la forte dépendance du pays aux revenus des hydrocarbures et l'insuffisante diversification de l'économie, qui freinent l'expansion du crédit et l'investissement productif. Pour sa part, le Premier ministre du GUN a insisté sur la nécessité d'accélérer la diversification économique, de soutenir le développement du secteur privé et de réorienter la politique budgétaire vers des investissements productifs à long terme, plutôt que vers des dépenses de fonctionnement.

En 2024, l'activité du secteur bancaire libyen reste largement centrée sur le financement du commerce extérieur, notamment à travers l'émission de lettres de crédit. Malgré une progression de 20% des crédits au secteur privé, ceux-ci ne représentaient que 11% du PIB, reflétant une faible

intermédiation financière. Cette situation s'explique à la fois par la forte concentration du secteur, un cadre réglementaire peu clair et un déficit de confiance du public, qui se manifeste par un faible niveau d'inclusion financière.

Deux nouvelles découvertes pétrolières dans les bassins de Syrte et de Ghadamès

Le 29 octobre 2025, la National Oil Corporation (NOC) a [annoncé](#) une nouvelle découverte pétrolière réalisée par la société autrichienne OMV dans le bassin de Syrte, au puits B1-106/4 de la zone 106. Selon les premiers tests, le gisement présenterait un potentiel de 4 200 barils de pétrole par jour (b/j) et environ 2,6 millions de pieds cubes de gaz par jour (Mcf/j). Cette découverte est la première de OMV depuis 2024, date à laquelle l'entreprise autrichienne avait levé la « force majeure » sur l'ensemble de ses activités libyennes et recommencé ses activités d'exploration. A l'instar de la Sonatrach algérienne et de OMV, de nombreuses compagnies pétrolières étrangères ont désormais levé leur cas de force majeure sur leurs activités libyennes, mis progressivement en place dans les années ayant suivi la révolution de 2011.

Cette normalisation des opérations en Libye des compagnies étrangères s'inscrit dans les objectifs de rehaussement de la production des autorités libyennes par l'exploration, que ce soit par le biais de l'ouverture de l'exploration aux compagnies étrangères, la NOC ayant lancé le 3 mars 2025 le premier appel d'offres depuis 2008 pour l'exploration et la prospection dans 22 nouveaux blocs pétroliers au sein des principaux bassins que constituent Syrte, Murzuq, Ghadamès et Cyrénaïque, ou en propre, la NOC ayant [annoncé](#) une découverte dans le bassin de Ghadamès, près de la frontière algérienne. Réalisée par sa filiale Arabian Gulf Oil Company (AGOCO), elle concerne un puits dont la capacité est estimée à 4 800 b/j et environ 2 Mcf/j et détenu exclusivement par la NOC.

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,4	48	49,2
Croissance du PIB réel, en %	1,9	15,6	4,2
Production pétrolière, en M b/j	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,1	1,8	1,6
Solde budgétaire, en % du PIB	-25,1	-4,3	-1,0
Solde courant, en % du PIB	-4,2	0,9	0,6
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	81,5	81,1

Source : WEO octobre 2025 (FMI).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

[Abonnez-vous : S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.